

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2012)

Heft: 1977

Artikel: La classe moyenne est-elle vraiment malmenée? : Le système de redistribution des richesses n'est pas l'usine à gaz que prétend Avenir Suisse

Autor: Ghelfi, Jean-Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024717>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

[1393](#), [1392](#)...).

Politiquement, la droite PDC et PLR est gagnante avec le

système majoritaire choisi par les cantons pour élire le Conseil des Etats. Le quorum élevé de l'élection du Conseil national la favorise encore. Ce

cumul s'appuie sur un système boiteux qui est un des piliers du conservatisme. La réforme est urgente.

La classe moyenne est-elle vraiment malmenée?

Le système de redistribution des richesses n'est pas l'usine à gaz que prétend Avenir Suisse

Jean-Pierre Ghelfi - 28 novembre 2012 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/22213>

Qu'est-ce que la «classe moyenne»? Comment peut-on la définir? Quels critères utiliser? Le centre de réflexion Avenir Suisse, créé par les grandes entreprises suisses pour «défendre le libéralisme et l'économie de marché», a publié récemment une étude intitulée [La classe moyenne malmenée](#).

Selon Avenir Suisse, appartiendrait à la classe moyenne un ménage d'une personne disposant d'un revenu brut compris entre 45'000 et 100'000 francs; entre 67'000 et 150'000 francs pour un ménage de deux personnes sans enfant, et entre 94'000 et 209'000 francs pour un ménage de deux personnes avec deux enfants de moins de 14 ans. Le très (trop) large éventail de revenus considérés mérite d'être examiné dans le détail.

L'Office fédéral de la statistique publie depuis longtemps, avec différentes adaptations méthodologiques au cours des années, une [Enquête sur le budget des ménages](#) et depuis plus

récemment une [Enquête sur les revenus et les conditions de vie en Suisse](#).

Avant d'aller plus avant, il faut préciser quelques notions importantes pour la suite de la discussion.

- D'une part, celle de *revenu brut du ménage*. Il est composé de tous les revenus que peut recevoir un ménage: le ou les salaires ou le ou les revenus d'activités indépendantes; les revenus de la fortune ou de la propriété; les rentes des premier et/ou deuxième piliers; les prestations sociales et indemnités; les transferts monétaires reçus d'autres ménages (pensions d'entretien par exemple).
- D'autre part, celle de *revenu disponible*. Il est obtenu après avoir déduit du revenu brut les diverses cotisations sociales aux premier et deuxième piliers et à l'assurance-maladie de base, les transferts monétaires à d'autres ménages ainsi que les impôts.
- Enfin, celle de *revenu*

disponible équivalent. Cette notion renvoie à un calcul théorique que l'OFS définit de la manière suivante: «Pour tenir compte des différences relatives à la taille et à la composition des ménages, le revenu d'un ménage donné est ramené par pondération à celui d'un ménage d'une personne, c'est-à-dire qu'il est divisé par une valeur d'équivalence correspondant audit ménage. Cette valeur est établie en attribuant à chaque membre du ménage les facteurs de pondération suivants: 1,0 à la première personne adulte dans le ménage, 0,5 à chaque autre membre âgé de 14 ans et plus, et 0,3 à chaque enfant de moins de 14 ans. Le revenu équivalent n'est donc pas une mesure réelle du revenu, précise l'OFS, mais une mesure du bien-être.»

Ajoutons encore que l'OFS applique les facteurs de pondération élaborés par l'OCDE, ce qui permet de procéder à des comparaisons internationales.

Insaisissable classe moyenne

La définition de la classe moyenne repose entièrement sur des critères financiers. Faut-il le regretter? Peut-être, dans la mesure où l'argent n'est de loin pas une mesure toujours satisfaisante. Mais alors quoi d'autre? Selon certaines enquêtes dites qualitatives, la grande majorité des Helvètes se considèrent comme faisant partir de la classe moyenne. Probablement parce que les plus modestes hésitent à dire qu'ils vivent chichement. Et parce que les plus riches préfèrent que cela ne se sache pas trop. Reste donc l'argent, tout en sachant qu'il n'est pas tout.

La classe moyenne est assez généralement définie comme celle qui n'entre ni dans le quintile inférieur ni dans le quintile supérieur, autrement dit le 60% des ménages compris entre le 20% des plus modestes et le 20% des plus aisés. L'éventail assez large de cette classe moyenne conduit souvent à établir des sous-catégories: classe moyenne inférieure (en fait le deuxième quintile), classe moyenne moyenne (troisième quintile, qui équivaut à la médiane) et classe moyenne supérieure (quatrième quintile).

Du fait que la classe moyenne inférieure est par définition proche du premier quintile et qu'au contraire la classe moyenne supérieure n'est pas très éloignée du cinquième quintile, on devine aisément

que la classe moyenne est au fond un peu écartelée, insaisissable, et qu'il faut faire une gymnastique complexe, touffue et contradictoire pour en saisir ses caractéristiques et définir d'éventuelles réformes susceptibles d'améliorer le statut.

Les considérations présentées par Avenir Suisse sont une parfaite illustration d'un objet social en fait mal identifié, où l'on passe constamment d'un quintile à un autre et où il est évident que certaines propositions concerne l'un ou l'autre quintile, mais jamais les trois, car ils renvoient à des réalités sociales et financières bien trop différentes pour pouvoir être amalgamées de manière cohérente.

Ecart de revenus assez constants

Voyons maintenant ce que nous disent les chiffres. Une première mesure globale permet de savoir que le revenu disponible moyen de l'ensemble des ménages a passé de 31'224 francs en 1990 à 46'337 francs en 2010. Cette augmentation de 48% est à mettre en parallèle avec une hausse des prix de 34% au cours de la même période, ce qui correspond à une amélioration réelle du revenu disponible de 14% en vingt ans.

Durant les années 2006 à 2008, la répartition des ménages se présente ainsi: le premier quintile englobe les revenus mensuels bruts de moins de 4'610 francs; le deuxième quintile, ceux compris entre

4'610 et 6'674 francs; le troisième quintile, ceux entre 6'675 et 8'953 francs; le quatrième quintile, ceux entre 8'954 et 12'320 francs, et le cinquième quintile, ceux supérieurs à 12'321 francs.

La moyenne du revenu brut de chacun des quintiles s'établit à 3'244 francs, 5'700 francs, 7'758 francs, 10'494 francs et 17'377 francs. Le revenu brut moyen du cinquième quintile est ainsi 5,4 fois supérieur à celui du premier quintile.

S'agissant du revenu mensuel disponible, le chiffre moyen pour chacun des cinq quintiles est le suivant 2'322 francs, 4'132 francs, 5'386 francs, 7'558 francs et 12'080 francs. Le revenu disponible moyen du cinquième quintile est dans ce cas 5,2 fois plus élevé que celui du premier quintile.

D'où quelques observations intéressantes. Représentée graphiquement, la courbe des revenus disponibles serait plus aplatie que celle des revenus bruts - conséquence logique de la progression des taux d'imposition et des mécanismes sociaux de redistribution des richesses. Mais, les écarts entre les quintiles n'en sont presque pas affectés. Ainsi, les ménages du deuxième quintile ont 1,8 fois plus de revenus que ceux du premier quintile, que la mesure soit faite par rapport au revenu brut ou au revenu disponible; et les ménages du cinquième quintile gagnent respectivement 1,8 fois et 1,7 fois plus que ceux du quatrième quintile, s'agissant du revenu brut et du revenu

disponible.

Affirmations infirmées

Ces constatations infirment pratiquement du tout au tout les affirmations contenues dans la publication d'Avenir Suisse, qui prétend que la classe moyenne supérieure (donc le quatrième quintile) se sent «*larguée*» par la classe supérieure (cinquième quintile) ou, au contraire, que les ménages de la classe moyenne inférieure (deuxième quintile) se rapprochent dangereusement des ménages les plus modestes (premier quintile).

Que nous disent les informations concernant le revenu disponible équivalent? Le premier quintile englobe les revenus inférieurs à 32'095 francs, le deuxième quintile les revenus entre 32'095 et 42'366 francs, le troisième quintile les revenus entre 42'367 et 53'692 francs, le quatrième quintile les revenus entre 53'693 et 70'764 francs et le cinquième quintile les revenus supérieurs à 70'765 francs. La médiane de chaque quintile est respectivement la suivante: 25'515, 37'134, 47'471, 60'833 et 86'511 francs.

Presque les trois quarts des ménages du premier quintile sont composés de personnes seules et la moitié des ménages de ce quintile sont âgés de 65 ans et plus. Dans ce contexte, le revenu disponible équivalent est pour la nette majorité de ces ménages presque égal au revenu disponible effectif, puisqu'il y a peu de correction d'équivalence à opérer. Tout

autre est la situation des ménages des quatrième et cinquième quintiles qui comptent environ 30% de personnes âgées de 0 à 24 ans et, inversement, seulement 12% et 6% de ménages d'une seule personne. Dans ce cas, la correction d'équivalence prend toute son importance.

Autrement dit, chaque équivalent personne (et non plus chaque ménage) appartenant au cinquième quintile a un revenu disponible 3,4 fois supérieur à celui du premier quintile.

L'OFS relève aussi dans les analyses de la situation financière des ménages que les inégalités ne se sont pas creusées au cours des dernières années. Les écarts sont stables, avec certaines variations qui peuvent varier en fonction de l'évolution de la situation économique.

Une tout autre réalité

La publication d'Avenir Suisse sur une classe moyenne prétendument malmenée est tiraillée entre une constatation répétée à plusieurs reprises («*la classe moyenne suisse ne s'est jamais si bien portée qu'en automne 2012*») et la nécessité idéologique d'essayer de trouver des failles dans le système fiscal et social helvétique, qui fonctionne(ra)it au détriment de la classe moyenne.

Par exemple, le système fiscal découragerait la prise du deuxième revenu du ménage, alors que l'on sait par ailleurs

que le taux d'emploi en Suisse est le plus élevé d'Europe. Ou bien il y aurait un jeu à somme nulle dans «*le dédale devenu confus de subventions, d'allocations, de rabais et de transferts réels plein de bonnes intentions (qui) devrait être démêlé et redimensionné*». Il faudrait donc envisager de supprimer des «*tarifs, prix et primes dépendants du revenu. Ceci inclut les tarifs de garde externe des enfants et les rabais des primes de caisses maladie, ainsi que d'autres allocations pour les contributions pour enfants en bas âge. L'accès aux logements subventionnés appartient également à cette catégorie. Deuxièmement, le service public joue également un rôle central dans le fouillis inextricable des subventions. A titre d'exemple, on citera ici les transports publics. [...] Il faut passer du système actuel de couverture des frais à un financement réalisé dans une large mesure par les usagers. Cela augmente la transparence, établit les incitations correctes et réduit le caractère fortuit de la redistribution au sein de la classe moyenne*». Sont aussi fortement critiquées les mesures d'accompagnement prises dans le cadre de l'Accord de libre circulation des personnes avec l'Union européenne qui «*tôt ou tard (engendreront) une augmentation du chômage*».

Les enquêtes de l'OFS sur les revenus des ménages (dé)montrent une tout autre réalité. Par exemple, les charges fiscales, qui viennent en déduction du revenu brut

pour calculer le revenu disponible, représentent pour chacun des cinq quintiles respectivement 11,4%, 10,5%, 10,2%, 10,8% et 13,7%. Evidemment, 13,7% de 17'377 (moyenne du cinquième quintile) représente un montant plus élevé que 11,4% de 3'244 (moyenne du premier quintile), mais ce qui frappe, en réalité, c'est que la part prélevée sur le revenu brut est quasi stable dans tous les quintiles, voire même inférieure pour les trois quintiles de la classe moyenne par rapport aux ménages les plus modestes. Sans doute parce que les ménages du

premier quintile sont composés pour moitié de rentiers qui ont peu de déductions, alors que les ménages des autres quintiles ont des charges sociales et pour enfants qui réduisent sensiblement les montants imposables.

La conclusion est que le «*fouillis inextricable*» paraît en réalité être singulièrement efficace pour tenir compte de la grande diversité de toutes les situations des ménages et assurer une certaine équité au sein de toutes les couches de la population. Pour le coup, si on allait dans le sens des propositions d'Avenir Suisse («

passer du système actuel de couverture des frais à un financement réalisé par les usagers»), les écarts de revenus disponibles augmenteraient substantiellement et les premières victimes en seraient, en plus bien sûr des ménages du premier quintile, les ménages des deuxième et troisième quintiles.

Ainsi, sous couvert de se préoccuper de la classe moyenne, Avenir Suisse vise une société plus inégalitaire. Il aurait été préférable d'annoncer clairement la couleur!

Les paysans sont faits pour l'Europe!

Un livre pose un regard décapant sur la politique agricole, la Suisse et l'UE

Albert Tille - 28 novembre 2012 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/22221>

«*Les agriculteurs clairvoyants et judicieusement conseillés devraient être les plus chauds partisans d'une adhésion pleine et entière de la Suisse à l'Union européenne.*» C'est ce que ne craint pas d'écrire l'ancien directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture dans un livre (disponible [chez l'auteur](#)).

Jacques Janin critique les leaders politiques, apeurés par l'avancée de l'UDC, qui ont caché leur drapeau européen estimant qu'il leur fait perdre des voix. Mais, face au blocage programmé des négociations avec Bruxelles, il est convaincu que les parlementaires et le

Conseil fédéral devront modifier leur discours. Les récentes déclarations de Christophe Darbellay, favorable à un nouveau vote sur l'EEE, viennent confirmer ces prévisions.

L'intérêt central du livre *La Suisse et l'Union européenne sont faites l'une pour l'autre* réside dans l'analyse du dossier agricole. Il y a plus de vingt ans que, sous la pression des négociations commerciales internationales, la Suisse a compris qu'elle ne pouvait plus maintenir son agriculture déconnectée des marchés.

Pour Jacques Janin, le libre-échange agricole mondial est insensé au vu des énormes disparités de conditions naturelles, structurelles et sociales d'un continent à l'autre. Il est en revanche possible avec l'Europe où les conditions sont comparables. Depuis les années 90, la politique agricole de la Suisse a d'ailleurs été déterminée par le rapprochement des prix de production à ceux de l'Europe. A juste raison.

Aujourd'hui, la quasi-totalité de ce que nous mangeons sont des produits alimentaires transformés. Comme le marché